

Atelier cartographique

Atlas du Val-de-Marne
Établissement Public Territorial
EPT 10 - Paris Est Marne & Bois
EPT 11 - Grand Paris Sud Est Avenir
EPT 12 - Grand-Orly Seine Bievre

L'élaboration de l'Atlas s'appuie sur la compréhension et les réflexions que portent l'ensemble des acteurs-usagers du territoire. L'atelier cartographique, première étape d'une série de quatre autres ateliers, où praticiens, élus et habitants échangent, ont permis de travailler ensemble sur les enjeux du Val-de-Marne.

Les perceptions plurielles ont été confrontées avec les composantes paysagères et urbaines pour faire émerger un débat et permettre à chacun de s'exprimer.

De ces échanges, ressortent des approches différentes et des points de vue complémentaires qui mettent en évidence :

- une complexité et une diversité des territoires pratiqués : des espaces fragmentés, une omniprésence de l'urbanisation, des échelles qui se juxtaposent et parfois s'opposent ;

- des dynamiques et des enjeux variés : la présence de l'eau continue et discontinue, des espaces en constante mutation, l'influence de Paris, un massif boisé et l'agriculture, la notion de couronnes urbaines, de territoires au service de Paris et traversé ;

- des singularités et des questionnements : une présence de la nature et de la biodiversité importante, la proximité avec les territoires agricoles et la forêt, des balcons, belvédères et points de vue emblématiques.

Atlas du Val-de-Marne

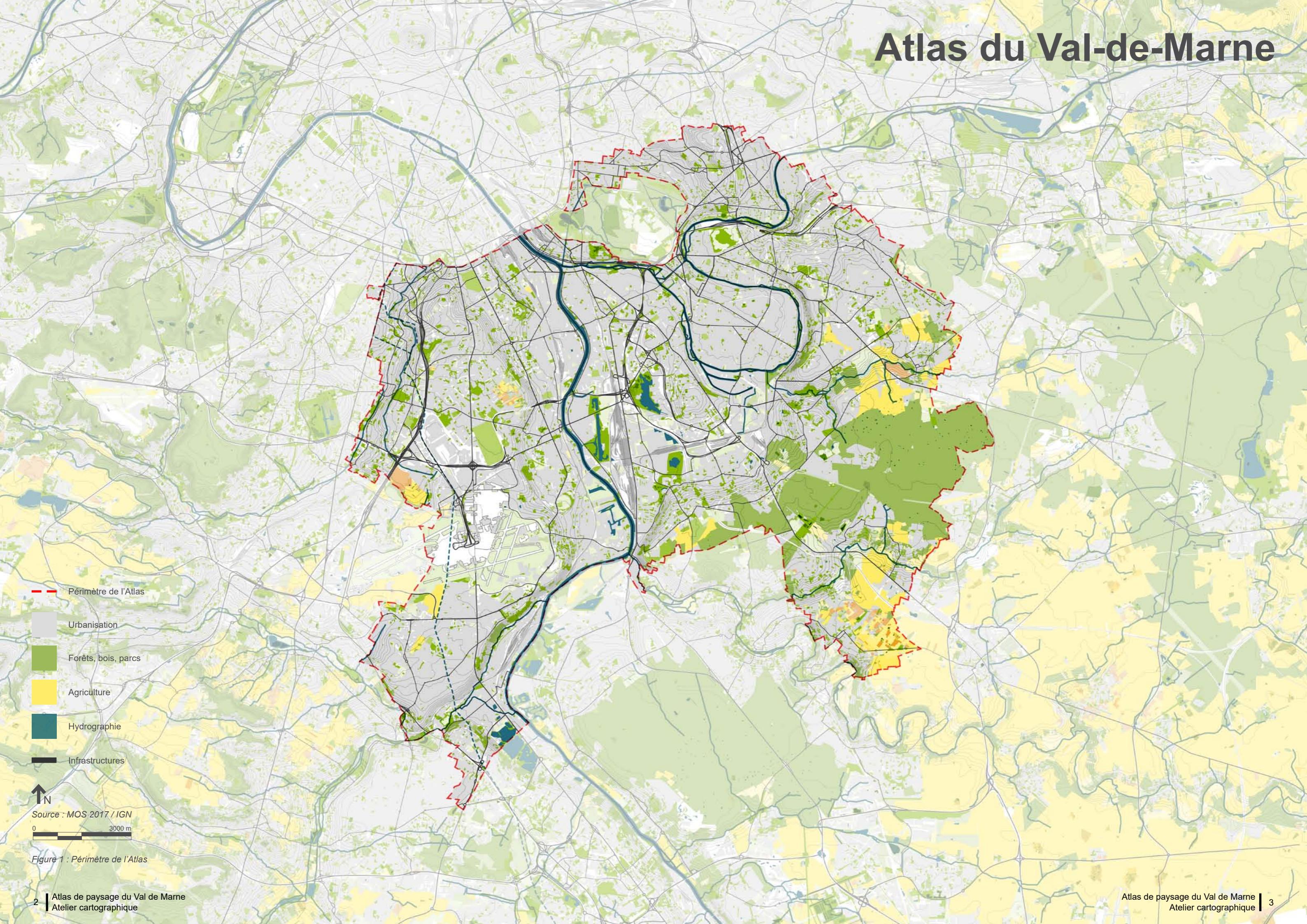


Figure 1 : Périmètre de l'Atlas

Atelier cartographique

Caractérisation et délimitation des entités et des unités



Table 1



Table 3



Table 2



Table 4

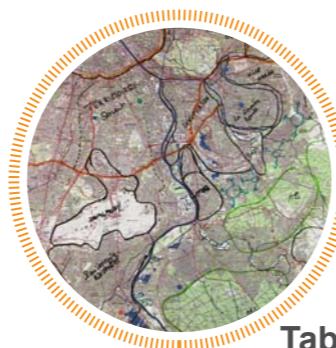


Table 5

Objectif de l'atelier

L'atelier cartographique a réuni une quarantaine de personnes, apportant chacune leur connaissance du territoire. Cette rencontre avait pour objectif d'échanger et de débattre sur les composantes et les problématiques propres au Val-de-Marne. Il s'agissait à partir d'un exercice de représentation cartographique sur table de caractériser et délimiter les ENTITES* et les UNITES* : ensembles cohérents paysagers et/ou urbains tels que perçus et/ou vécus.

Cet atelier s'appuyait sur une restitution de l'état d'avancement de l'Atlas, à travers la présentation de données issues de la synthèse des études déjà menées et des visites de terrain effectuées. À partir de deux échelles de lecture et de compréhension du paysage, les participants (acteurs du territoire) ont contribué à définir une notion partagée sur les entités (définition des grands traits du territoire) et sur les unités (spécification des motifs, composantes, points d'intérêts identifiants) pour définir la carte de délimitation et de caractérisation des paysages de l'Atlas.

Les apports ont permis de préciser les contours des grands ensembles paysagers et urbains, de mieux cerner les dynamiques et les enjeux à l'œuvre: effets de fragmentation, morcellement, coupures et inversement de connexion, de transversalité, de continuité.

Mode opératoire

Étape importante de délimitation des entités-unités, l'atelier s'inscrit dans le prolongement du dialogue initié avec les acteurs du territoire (échelle départementale).

Les participants sont issus des communes, des trois Établissements Publics Territoriaux (EPT), du Conseil départemental du Val-de-Marne (CD94), du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Val-de-Marne (CAUE94) et de la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France (DRIEAT).

L'atelier a été organisé en 5 tables, autour d'une carte IGN et de cartes de découpage d'entités (grande échelle) et d'unités (deuxième échelle) proposées par l'équipe en charge de la réalisation de l'Atlas. Une restitution finale en plénière a permis à chaque groupe de présenter ses réflexions, leurs points de vue et de les partager avec l'ensemble des participants.

Chaque table a restitué un travail sur une carte annotée qui réinterroge et propose des unités paysagères qui reflètent une compréhension du territoire. Il en ressort des approches différentes et des points de vue complémentaires, l'expression d'une hétérogénéité permanente, des qualificatifs parfois ciblés, des approches et des spécificités multiples qui préfigurent une grande diversité des enjeux du Val-de-Marne et en révèlent sa complexité.

Apport pour l'Atlas

L'ensemble des apports ne remet pas en cause les entités pressenties, proposées au terme de l'appropriation bibliographique. Mais, les contributions viennent accentuer, enrichir et faire évoluer les découpages proposés. La caractérisation et la qualification des fondements paysagers qui ressortent de ces ateliers nourrissent la réflexion sur les enjeux du périmètre d'étude, notamment sur la question des temporalités, des usages, des projets de territoire à l'instar des documents de planification et d'aménagement (PLU*, OAP*, PA*, PC* etc.).

Table 1

Caractérisation et délimitation des entités - unités

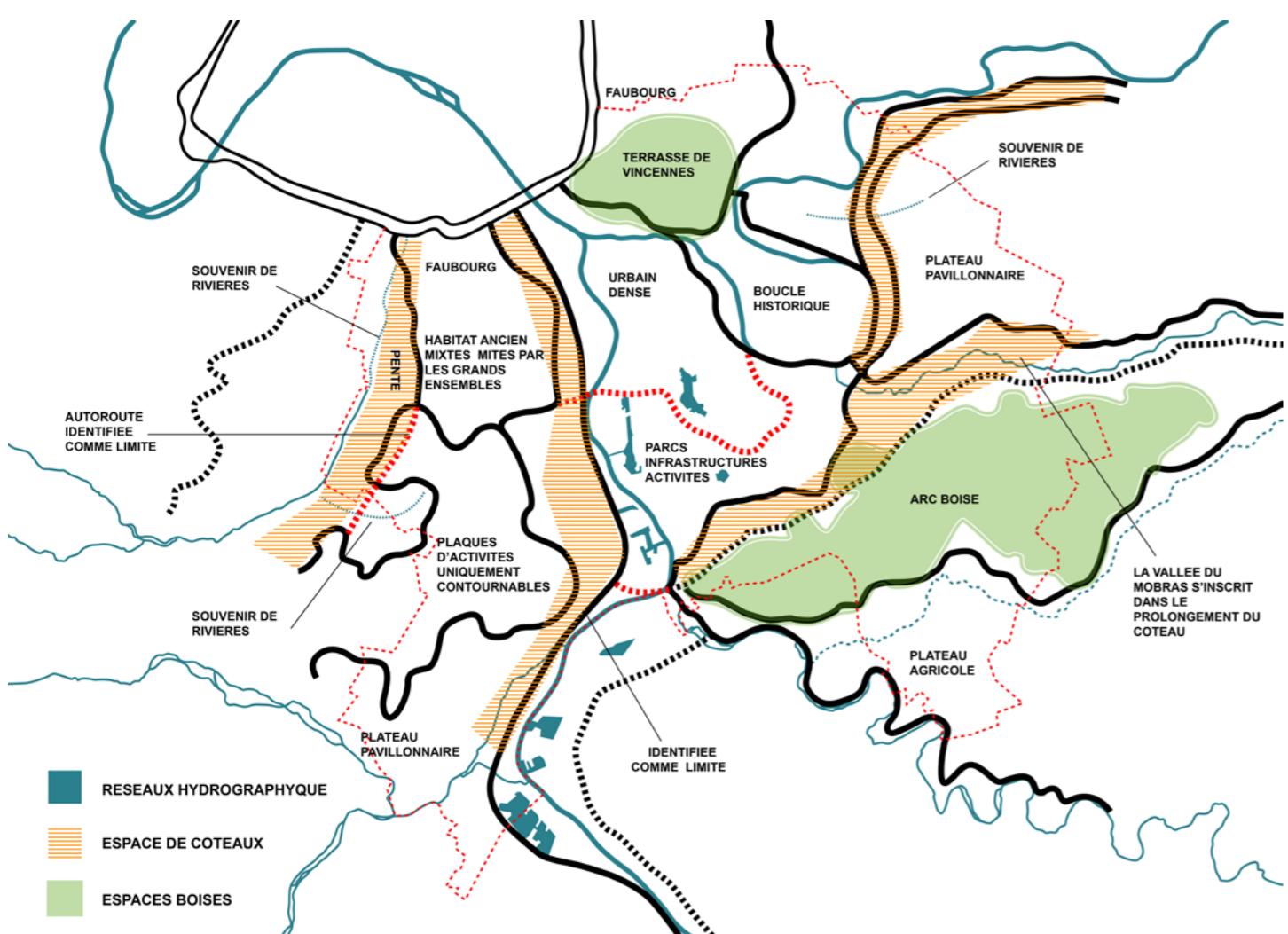
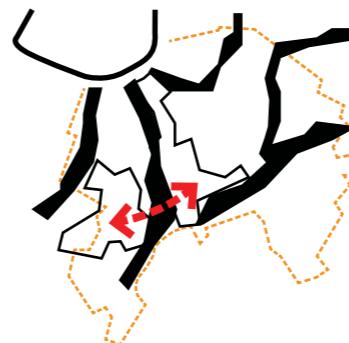


Figure 2 : Carte de synthèse des échanges de la table 1



Le réseau de coteaux qui maille le territoire délimite les entités paysagères présentes sur le territoire.

Figure 3 : Schéma récapitulatif des échanges de la table 1

Verbatims (extraits de la restitution)

- «Au Sud [de Paris], il y a un habitat ancien, des faubourgs, mités par des grands ensembles.»
- «[Au milieu] on a des plaques très importantes qui ne sont pas perméables du tout, on ne peut que les contourner : aéroport d'Orly, cimetière de Thiais, zone d'infrastructures et d'industrie, etc.»
- «À l'Ouest on a la vallée de la Bièvre, caractérisée par des pentes (plus abruptes côté Val-de-Marne), de l'habitat ancien et des belles vues sur le paysage avec l'aqueduc d'Arcueil et une rivière un peu oubliée.»
- «Après on a de l'habitat pavillonnaire sur les coteaux et le reste des plateaux, des espaces plus denses plus urbains au niveau de Créteil.»
- «Les coteaux de Seine [plaine centrale] et la vallée du Morbras sont perçus comme une amorce naturelle qui annonce l'agriculture présente au Sud du territoire.»

Observations principales

- Les coteaux sont proposés comme une entité paysagère* à part entière.
- La vallée du Morbras et les coteaux de Seine (plaine centrale) forment une «amorce» (passage) vers la nature et l'agriculture.

Apport pour l'Atlas

Les coteaux sont perçus comme des espaces de basculement* spécifiques tantôt rattachés à la vallée, tantôt rattachés au plateau.

Caractérisation et délimitation des entités - unités

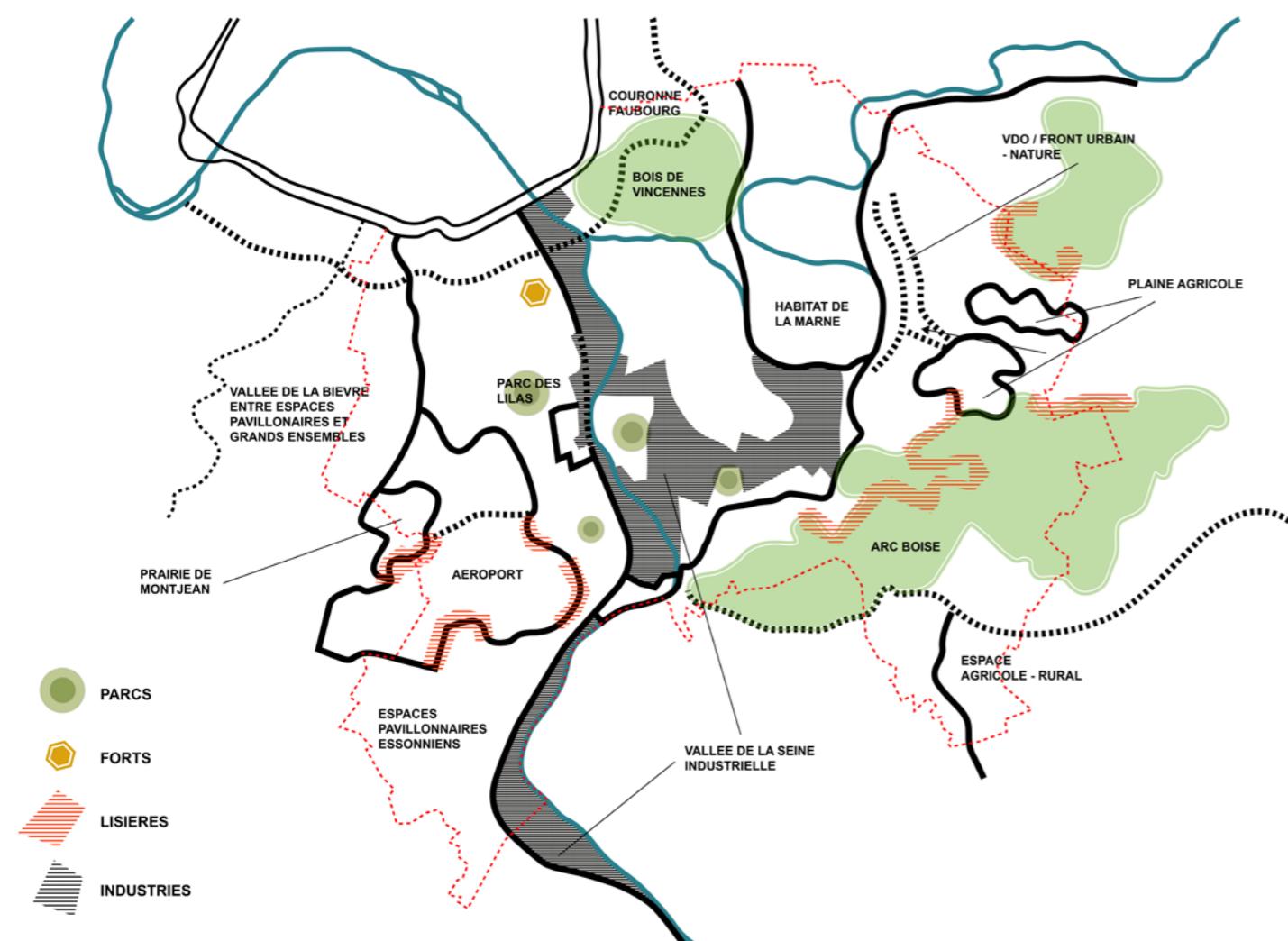
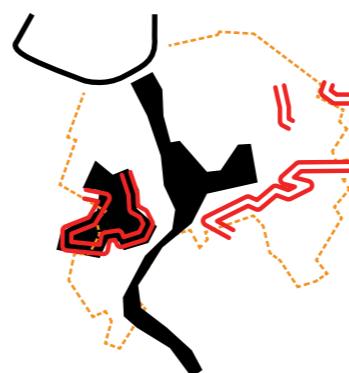


Figure 4 : Carte de synthèse des échanges de la table 2



L'axe majeur constitué par la Seine subdivise le territoire. Les interfaces, les lisières, les transitions qualifient les paysages.

Figure 5 : Schéma récapitulatif des échanges de la table 2

Verbatims

(extraits de la restitution)

- «Les faubourgs parisiens adossés au périphérique marquent la frontière avec Paris, de Gentilly à Vincennes avec des caractéristiques communes.»
- «La vallée de la Bièvre affiche une gradation urbaine avec un aspect plus distendu, plus pavillonnaire au fur et à mesure qu'on va vers le Sud. A l'Est une concentration de grands ensembles attenants à l'autoroute.»
- «[On retrouve sur le plateau de Longboyau] quelques poches : le Fort d'Ivry, le parc des Lilas, la plaine de Montjean... et cette zone un peu particulière : le cimetière de Thiais, l'aéroport, des espaces clos mais qui pour autant permettent à certains endroits d'avoir une perspective. Au Sud de l'aéroport, des « pavillons essonniens » constituent une zone d'habitat.»
- «Une vallée de la Seine [rectiligne] qu'on a appelée « Seine industrielle » soulignée par de nombreuses activités et ponctuée de poches plus résidentielles : Ablon-sur-Seine, Choisy-le-Roi...»
- «Adossé à la vallée, un croissant-triangle industriel avec le port de Bonneuil-sur-Marne, les voies ferrées, les gares de triage, la grande ceinture ferroviaire sans pouvoir identifier spécifiquement ce qui était présent de part et d'autre.»
- «[Les boucles de la Marne] qualifiées par leur habitat marquent la plaine et les coteaux.»
- «On a identifié tout l'Arc boisé autour de la forêt de Notre-Dame. Et on a beaucoup insisté sur les lisières de cet Arc boisé, que notre collègue a appelé «le mur», entre les espaces urbanisés et les espaces naturels, agricoles, ruraux que l'on retrouve sur le plateau Briard.»

Observations principales

Les discussions à la table ont fait ressortir les infrastructures, perçues comme des limites, des points de blocage à l'inverse des espaces naturels et agricoles qui dessinent des respirations. A l'Ouest le paysage a d'abord été défini par son

urbanisation avec des poches, des enclaves plus naturelles. A l'Est le paysage est décrit par ces ensembles naturels et agricoles puis par son urbanisation. Il a surtout été décrit les espaces dans leur articulation les uns par rapport aux autres, à travers ces lisières.

- Un paysage industriel très présent marqué par l'immense plaque de l'Aéroport-Orly, le faisceau de la Seine et l'ensemble gare de Triage et port de Bonneuil-sur-Marne dans la plaine affichant des caractéristiques communes : espaces fermés marqués par des lisières non définies (friches, espaces résiduels etc.).

- Une lecture (géographique) du territoire Nord-Sud, depuis Paris marqué par une gradation urbaine du plus dense au moins dense jusqu'à la couronne forestière et rurale du plateau Briard.

- Succession de lisières naturelles, boisées, agricoles et front urbain avec l'exemple de l'emprise de la Voie de Desserte Orientale A86/A4, ponctuées de totems et repères dans le territoire : cheminées d'Ivry, forts, immeubles et bâtiments repères, tours Duos de Jean Nouvel, lignes hautes tensions etc.

- Un réseau d'infrastructures lourdes qui desservent Paris, qui subdivisent le territoire, qui introduisent paradoxalement la notion de vitesse et de lecture dynamique des paysages.

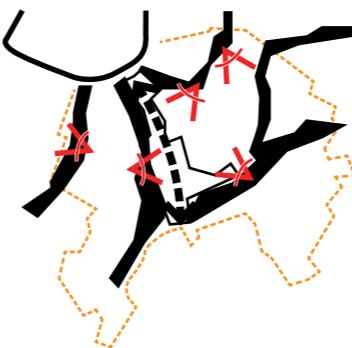
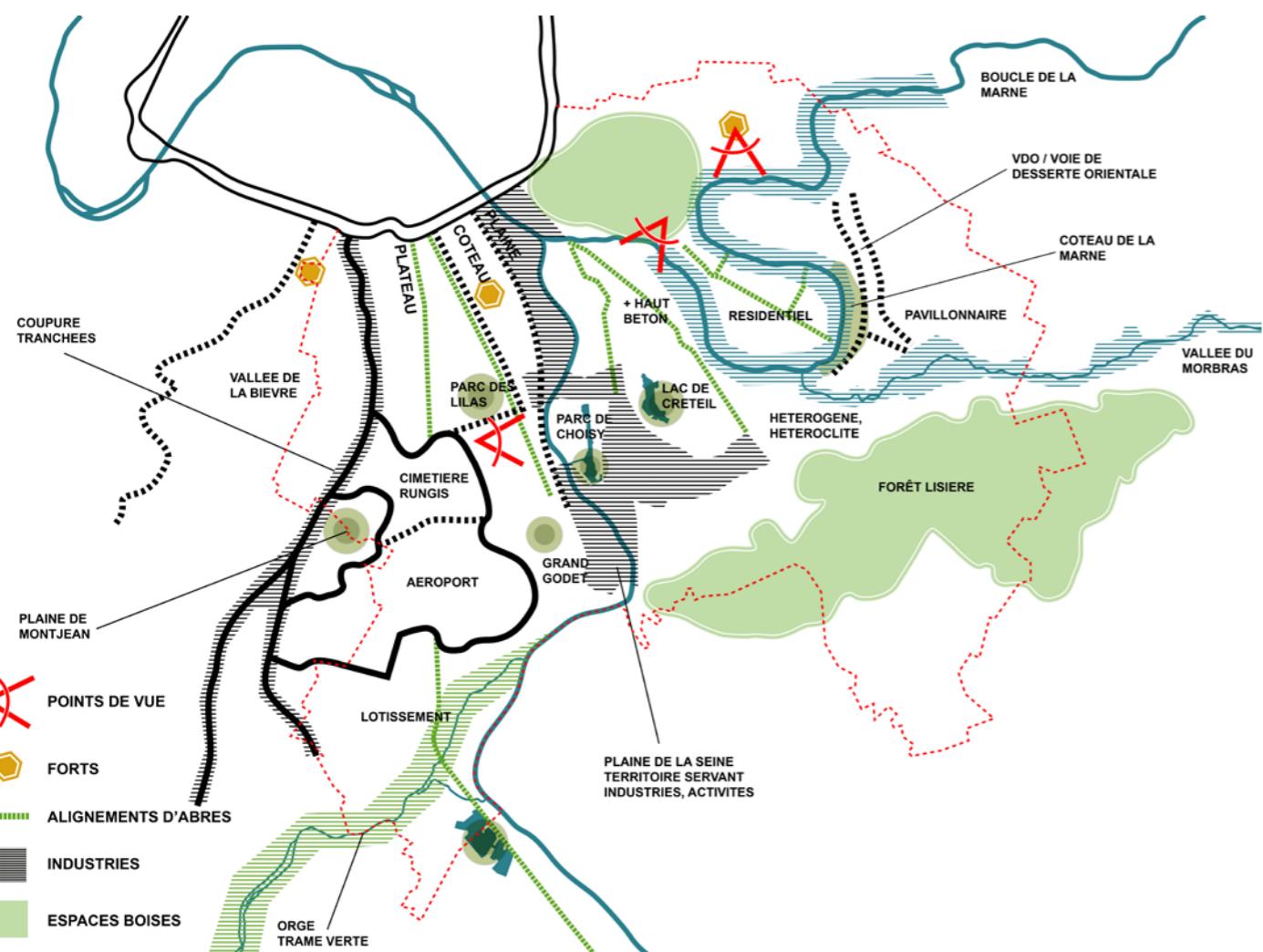
Synthèse

La qualification des unités a mis en évidence une multiplicité et juxtaposition de poches, d'enclaves, de plaques, de tâches : pièces homogènes urbaines, agricoles et naturelles qui posent la question de l'échelle de qualification des unités.

Apport pour l'Atlas

Le paysage, les spécificités du territoire du Val-de-Marne se définissent par ses interfaces, ses espaces de transitions, lisière, frange, espace contact...

Caractérisation et délimitation des entités - unités



Les coteaux et cônes de vue donnent à lire le territoire, la complexité des trames et des échelles présentes sur le territoire du Val-de-Marne.

Figure 7 : Schéma récapitulatif des échanges de la table 3

Verbatims (extraits de la restitution)

- «Sur le territoire on a les grands ensembles paysagers comme la forêt, des vallées bien sûr (Seine, Bièvre, Morbras, Orge), et puis on a de grands ensembles comme l'aéroport. Un autre point de lecture, ce sont les strates en termes d'altitude : plateau, coteau, plaine. Plateaux par exemple autour de Villejuif, coteaux en descendant vers la Seine puis les plaines alluviales. Autre élément de repère et de lecture, les points d'accroche et les cônes de vue, parce qu'ils offrent des dégagements. On a ce qu'on a appelé des « totems », comme les cheminées de Vitry-sur-Seine, d'Ivry-sur-Seine, les forts (Ivry, Kremlin Bicêtre, Nogent-sur-Marne), qui offrent aussi des vues, des cônes plus ou moins larges. Parmi les totems on a aussi les immeubles : le tribunal de Créteil, les Choux [de Créteil], la tour DUO à Paris, le château de Vincennes. Et on a aussi des lignes, l'aqueduc de Cachan, les lignes électriques HT.»

- «On a dit qu'il y avait des trames à plusieurs échelles de paysages, qui pouvaient paraître composites, incohérentes, mais pourtant indispensables au quotidien ou à l'échelle de plusieurs siècles, des projets qui sont marqués par des ruptures : l'aéroport, l'A6, les faisceaux ferroviaires. On a aussi des espaces agricoles qui sont enclavés, qu'on pourrait presque dire « survivants », « oubliés ».»

- «Dans cette lecture, un autre repère important : les balcons, les belvédères en rebord de plateau qui offrent des points de vue : Chennevières-sur-Marne, Gravelle au Sud du bois de Vincennes. À ces moments-là, on a des topographies très marquées, des arrondis, des apaisements qui donnent à voir des singularités du Val-de-Marne. [interfaces plateaux - coteaux - vallées]»

Observations principales

- Une stratification du paysage encore perceptible qui s'articule autour des plateaux, coteaux, plaines et vallées.

- Une trame verte marquée par l'hydrographie : Orge, Seine, Boucle de la Marne, vallée du Morbras, vallée de la Bièvre.

- Différentes typologies urbaines se juxtaposent, s'adossent, se combinent et forment des ensembles hétérogènes, composites, servants : plateaux habités, coteaux habités, plaines denses, zones pavillonnaires, résidentielles, aéroport, MIN* de Rungis, infrastructures routières et ferroviaires...

- Les points de vues, les balcons, les repères... dans et sur le paysage sont autant d'éléments indispensables à la lecture des paysages, à la compréhension des différentes trames paysagères présentes et s'opposant aux ruptures engendrées par les grands axes de circulation : aéroport, autoroute, voie ferrée.

- Les clairières agricoles de Rungis, le cimetière de Thiais, les parcs départementaux, les lacs... sont autant d'espaces singuliers qui ponctuent le territoire du Val-de-Marne.

Synthèse

La culture du paysage : les paysages sont fabriqués par les humains, et les humains font, refabriquent le paysages. Les « pleins », les « vides » sont des composantes urbaines mais aussi géographiques. Les échelles grandes et de proximités s'imbriquent et traduisent l'enchevêtrement, la complexité des paysages traversés / pratiqués.

Apport pour l'Atlas

Comment lire, se repérer, comment s'approprier ces paysages ? Les balcons, les belvédères, les points de vue : les cônes de vue nous permettent de donner quelques clés de lecture des paysages du Val-de-Marne.

Table 4

Caractérisation et délimitation des entités - unités

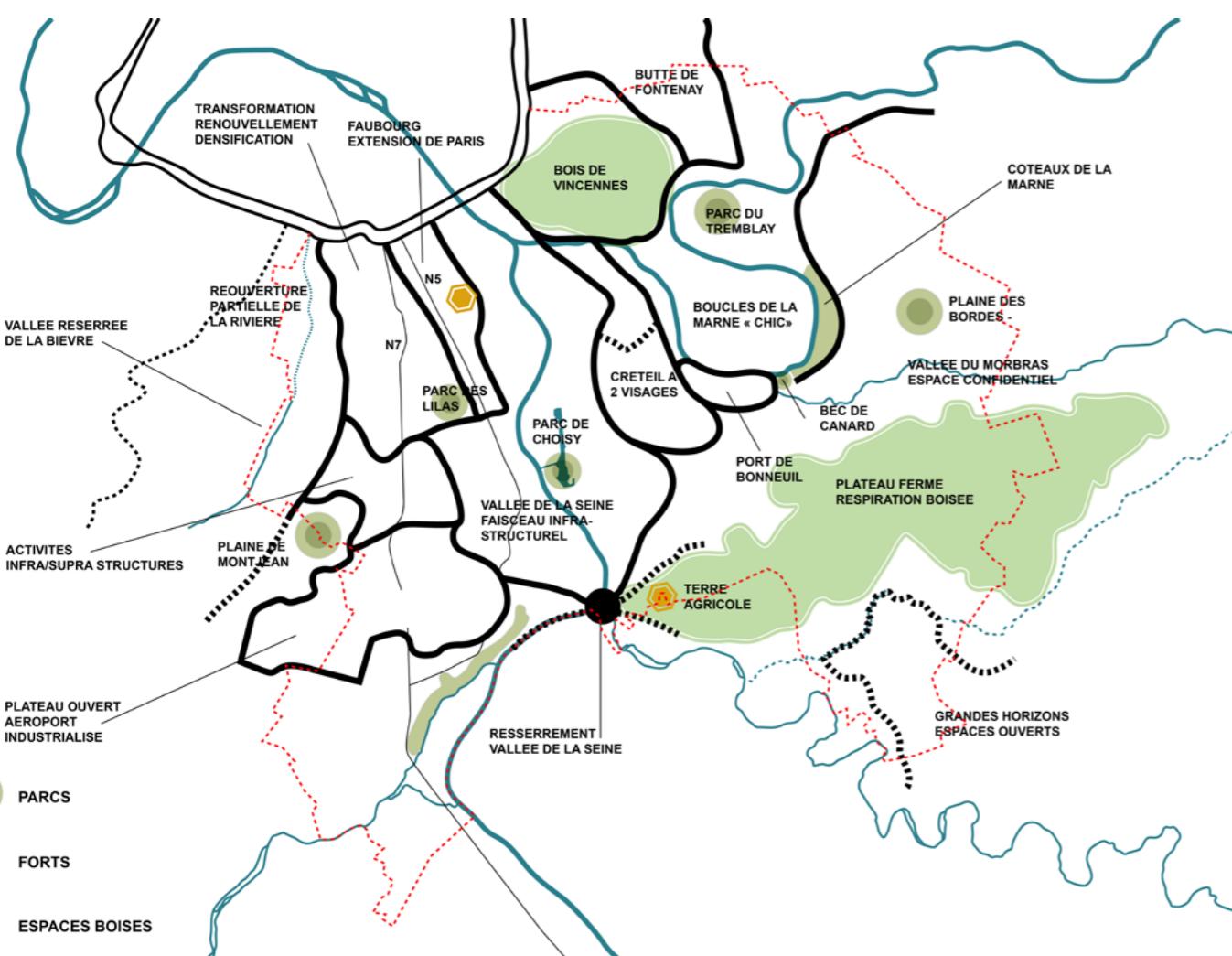


Figure 8 : Carte de synthèse des échanges de la table 4



L'ambivalence présente sur le territoire définit des grands ensembles paysagers emblématiques du Val-de-Marne.

Figure 9 : Schéma récapitulatif des échanges de la table 4

Verbatims

(extraits de la restitution)

- «Le territoire est marqué principalement par un enjeu de densification, c'est un territoire globalement très construit qui connaît une dynamique d'accroissement constante.»
- «La structuration du paysage [à l'échelle du Val-de-Marne] est marquée par de grands ensembles, l'Arc boisé [forêt de Notre-Dame] et la partie agricole [au Sud-Est du 94] qui forment une respiration pour le territoire, ensuite, il y a deux autres pôles, autour de l'aéroport d'Orly, du MIN de Rungis et également du port de Bonneuil séparés par l'axe majeur de la Seine qui se resserre au niveau du verrou de Villeneuve-Saint-Georges.»
- «Le territoire est parsemé par de nombreux parcs importants qu'il faut conserver. Ce sont des lieux de tranquillité, de promenade, des lieux qui permettent de renouer avec la nature et l'environnement.»
- «Les coteaux sont caractérisés par de l'habitat individuel reflet d'une implantation spécifique.»
- «La Seine et sa plaine sont le support d'enjeux importants autour de l'inondation et des franchissements.»
- «Globalement, il est difficile de trouver des sous-ensembles au sein des espaces urbanisés comme la Boucle de la Marne avec des formes urbaines dont la densité est importante, ce qui permet d'en faire une entité à part entière.»
- «La vallée du Morbras nous est apparue très tardivement, perçue comme confidentielle, on note toutefois un enjeu particulier autour de la confluence entre le Morbras et la Marne.»

Observations principales

- Un gradient d'urbanisation à l'échelle du Val-de-Marne est associé à la notion de «territoire de proximité» (Paris et son influence). Les transports, les infrastructures ont impacté le territoire et continuent à agir sur les dynamiques de développement : l'exemple du Grand Paris Express.
- Présence de «territoires hors sols» et «hors d'échelles» à l'image de l'aéroport d'Orly et des autoroutes qui bousculent les échelles urbaines, imposant des limites et fractionnent le territoire.
- Un territoire support à enjeux de réappropriation à l'instar de la vallée du Morbras, de la réouverture de la Bièvre. Des poches de paysages singuliers, constellation de micro unités indépendantes à valoriser et péréniser : îlot de Chennevières (plaine des Bordes), parc des Lilas, fort d'Ivry, parc du Tremblay, parc de Choisy, coteaux de la Marne, de Chennevières et d'Athis-Mons, plateau Briard boisé, plaine de Rungis etc.
- Des espaces agricoles à préserver sur le plateau Briard définis comme espaces de respiration et d'ouverture, offrant de grands horizons, des vues lointaines.

Synthèse

La compréhension et l'analyse du territoire met en parallèle la géographie et les grandes masses pour identifier des ambivalences « plein et vide » : le plateau agricole d'Orly et le plateau boisé de la Brie sont deux plateaux séparés par la vallée de la Seine ainsi que la Butte de Romainvilliers, la Boucle de la Marne, la vallée de la Bièvre), la présence de la nature (Arc boisé, Bois de Vincennes, parc des Lilas, plaine des Bordes etc.) et les formes urbaines (extension de Paris avec le Kremlin-Bicêtre, Ivry-sur-Seine et Vitry-sur-Seine le long de la RN5, densification-transformation-renouvellement etc.)

Apport pour l'Atlas

Le Val-de-Marne est décrit comme une succession de grands séquences paysagères dichotomiques, ouvertes et fermées, habitées ou pratiquées.

Caractérisation et délimitation des entités - unités

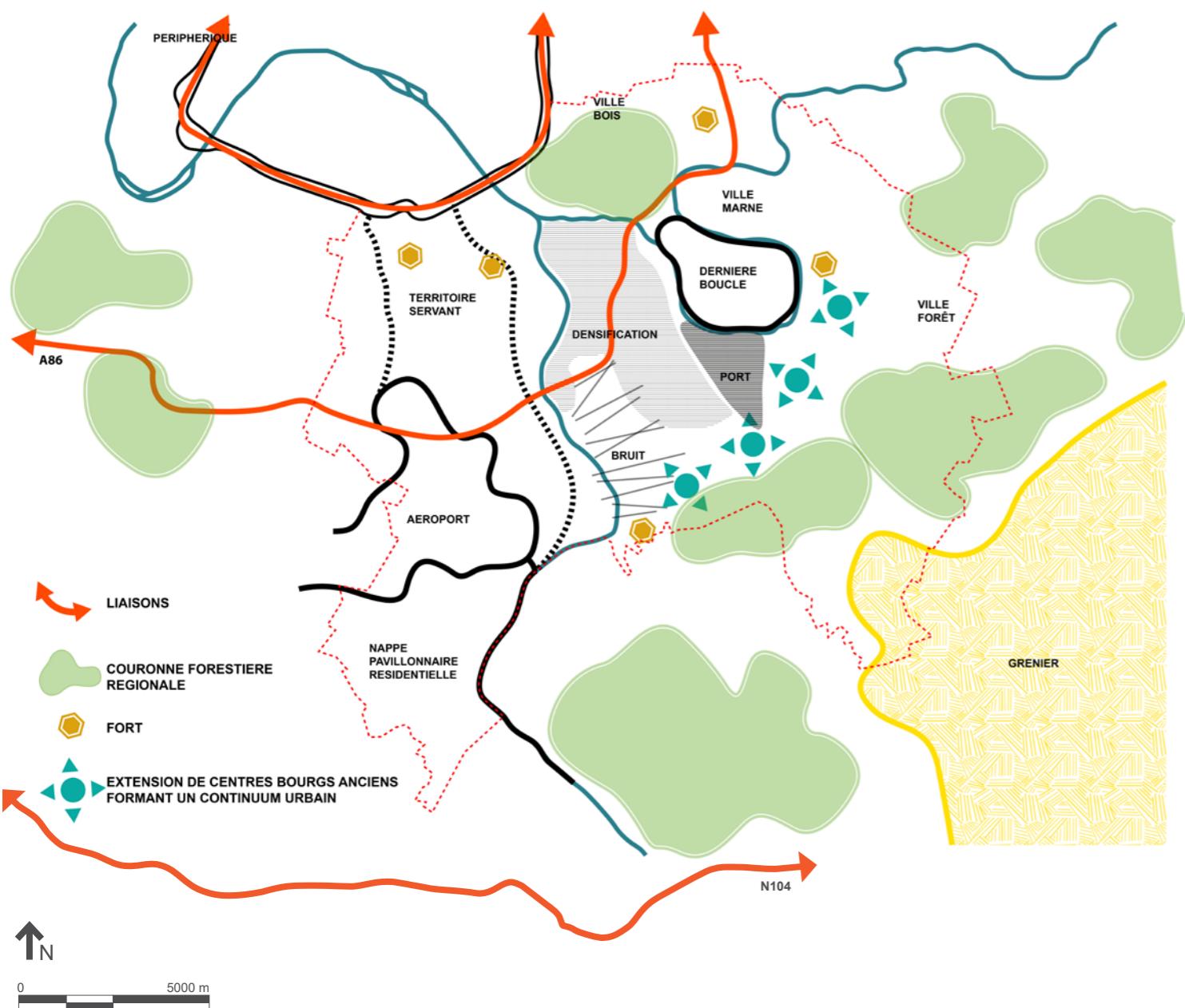
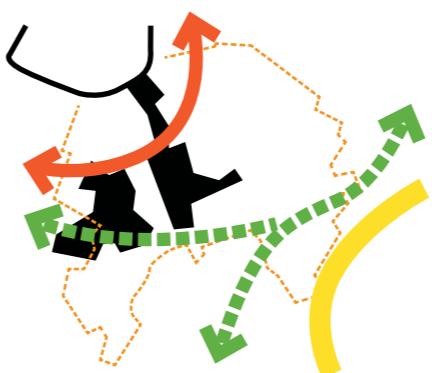


Figure 10 : Carte de synthèse des échanges de la table 5



Une succession de couronnes, parfois agricoles, parfois résidentielles, parfois industrielles et denses marquent les grandes séquences du territoire du Val-de-Marne.

Figure 11 : Schéma récapitulatif des échanges de la table 5

Verbatims

(extraits de la restitution)

- «Le territoire est découpé par les axes routiers, c'est vraiment la première chose que l'on voit quand on arrive en région parisienne. On a la N104, c'est vraiment la campagne, puis une zone un peu plus dense mais encore un peu verte, mixte, puis on passe l'A86 et alors là c'est « la petite Paris » avant d'arriver à « la grande Paris ». Puis en travaillant, en réfléchissant, d'autres choses se sont faites, ce qui est plus lié à la nature, la géographie du territoire, les lignes de crête, les coteaux, et puis en fonction des secteurs, des territoires « servant », des zones résidentielles.»

- «Le squelette naturel forme le support de l'activité humaine. Il est constitué par une couronne forestière qui entoure Paris et est composée par l'Arc boisé. Au sud on a ce que l'on a appellé le «Grenier» [espace agricole du plateau Briard]. A l'intérieur de cette couronne, on retrouve des typologies variées.»

- «Sur le plateau de Longboyau, on retrouve des zones résidentielles, l'emprise de l'aéroport et la notion de «paysage sonore». Cet ensemble est délimité par les coteaux côté vallée de la Seine. A partir de Rungis, nous avons identifié des territoires dits «servants» de la capitale.»

- Dans la vallée de la Seine, on a aussi des zones très impactées, déqualifiées par les infrastructures [gare de triage, échangeur Pompadour, port de Bonneuil...]

- L'A86 délimite des zones d'expansion principalement marquées par l'habitat pavillonnaire, qu'on a voulu séparer des zones de densification marquées par de l'habitat collectif.

- Dans la vallée de la Marne la ceinture d'expansion est délimitée par l'emprise de la Voie de Desserte Orientale A86/A4 et se caractérise par des zones que l'on a appellées les villes «Marne» avec la Boucle de Saint-Maur, et les villes «bois» sur la terrasse de Vincennes.

Observations principales

- L'importance de la voirie, des infrastructures dans la découverte du territoire et sa construction. On lit, appréhende aisément les zones délimitées par le périphérique, l'A86 et la N104 : une zone très urbanisée autour de Paris [dense] puis un gradient vers des espaces agricoles.

- Le territoire est perçu dans un enchainement d'espaces partant du «grenier», expression utilisée pour parler des espaces agricoles présents sur le plateau Briard délimité par l'Arc boisé, un espace de transition à grande échelle, au même titre que la Seine qui dissocie l'ouest et l'est du Val-de-Marne.

- A l'est on retrouve la ville forêt, la ville Marne, la ville bois puis les faubourgs prolongement de Paris ayant franchi le périphérique.

- Au centre et à l'ouest (plateau de Longboyau) on retrouve la ville résidentielle-pavillonnaire, puis les grandes plaques industrielles et ruptures infrastructurelles pour arriver sur la ville dense, collective : territoire servant* de la capitale.

Synthèse

Une lecture du territoire du sud vers le nord, des espaces ruraux vers Paris qui s'appuient sur trois grands axes routiers qui découpent le territoire en trois séquences successives. Ces dernières sont marquées à l'entrée du Val-de-Marne par une présence très forte de la nature en place : croissant boisé composé d'une succession de forêts : Arc boisé dans le Val-de-Marne (forêt Notre-Dame, forêt de la Grange, forêt de Grosbois) en Seine-et-Marne (forêt de Ferrières, forêt de Crécy) et dans l'Essonne (forêt de Sénart).

Apport pour l'Atlas

Une succession de couronnes délimitées par les infrastructures circulaires qui s'emboîtent les unes aux autres avec des dominances : 1) habitats denses, 2) industrielles, 3) résidentielles, 4) naturelles et 5) agricoles.

Paysages du Val-de-Marne

Identification & qualification des paysages

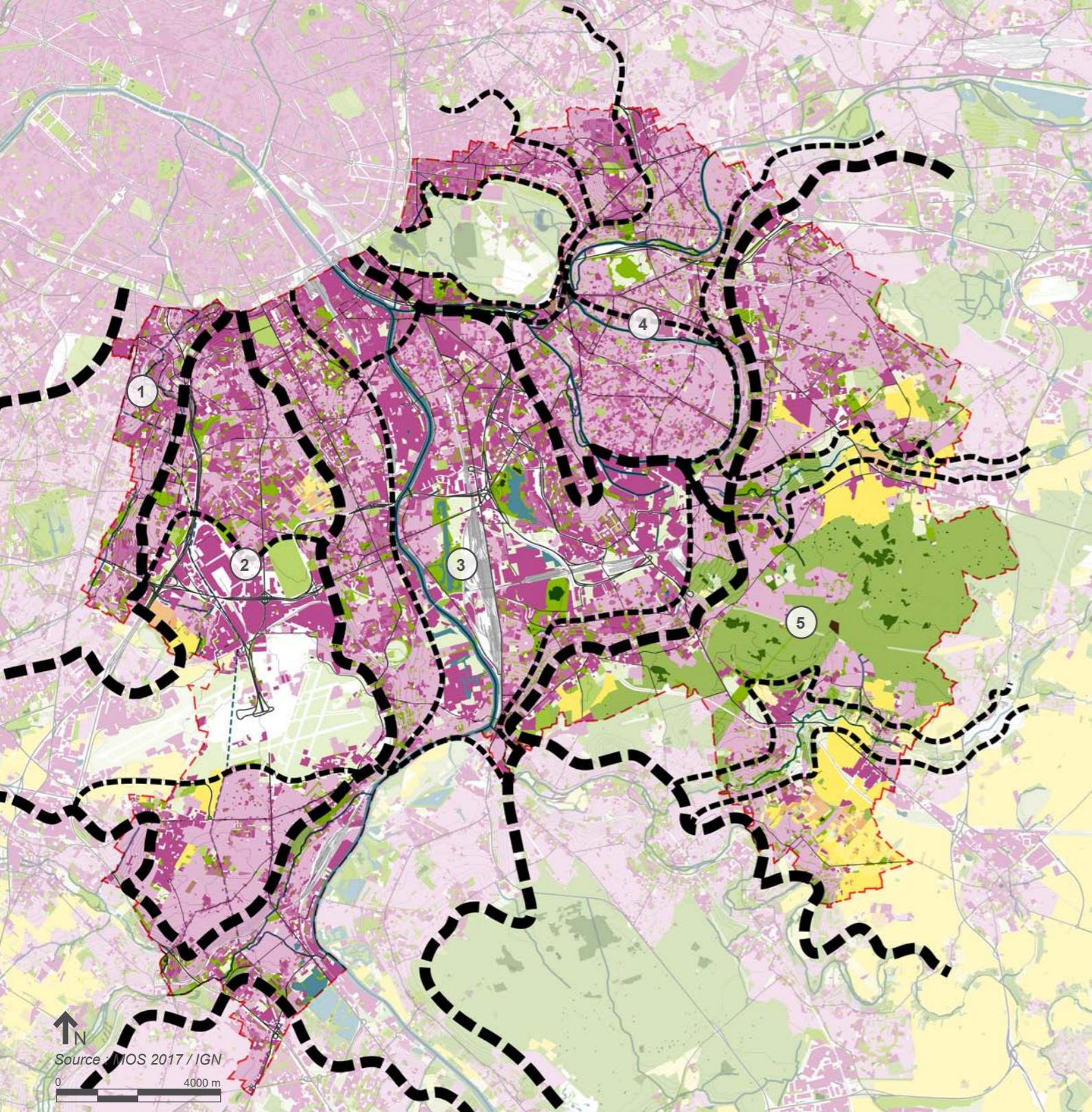


Figure 12 : Délimitation des Unités

— Périmètre de l'Atlas

■ ■ Périmètre entité

— Périmètre unité

① **La vallée de la Bièvre**
Vallée habitée

② **Le plateau de Longboyau**
Plateau urbain

③ **La vallée de la Seine**
Vallée urbaine

④ **Les boucles de la Marne**
Vallée résidentielle

⑤ **Le plateau briard**
Plateau boisé et agricole

Observations principales :

- Le temps long du paysage, les aspects réglementaires, les changements d'usages sont à étudier en parallèle. L'Atlas doit faire la synthèse des différentes temporalités, notamment au regard de ce qui existait : sa construction, son histoire, le patrimoine... et se projeter en s'appuyant sur les changements comme l'usage des espaces de proximité, valeur intrinsèque pour les habitants.

- Un territoire complexe fait de juxtapositions, de fragments urbains et paysagers se superposent. Le Val-de-Marne s'appréhende, se raconte, se perçoit difficilement dans une globalité. L'Atlas doit permettre de retrouver, révéler des éléments / structures paysagères transversaux, aujourd'hui « oubliés, niés », comme le relief et l'hydrographie.

- Des ambiances paysagères fortement disparates et dépendantes des modes d'occupation des sols et de l'ancienneté de ces derniers (faubourgs, centre-bourgs, grands ensembles, lotissements pavillonnaires, plaques monofonctionnelles).

- Un urbanisme de plaques (héritage des grandes emprises hospitalières (hôpital Charles Foix, hôpital du Kremlin, hôpital P. Giraud), des emprises des grands services urbains métropolitains et parisiens (cimetières, grandes usines d'eau et d'assainissement), et des grandes emprises économiques (MIN de Rungis, SOGARIS logistique, aéroport, SENIA, Belle Epine, parc ICAD...), forme urbaine particulièrement importante sur l'ouest du territoire qui conditionne la perception et la qualité des paysages.

- Des marqueurs de territoire à inventorier: cheminées d'usine, IGR (Institut Gustave ROUSSY), châteaux d'eau sur point culminant, lignes haute tension et certains immeubles (tours de Choisy, Belle Epine, MIN de Rungis, centre administratif, hôtel MERCURE), les éléments patrimoniaux de type boulevard des Arts (carrefour Rouget de l'Isle (statue + villa...), rond-point du MAC VAL avec l'œuvre de Du Buffet, l'oiseau pylône d'Orly...), hôpital de Villeneuve-Saint-Georges, Chinogora etc.

- Des marqueurs hors du territoire à ajouter (hôtel de ville et palais de justice de Créteil, hôpital Mondor, ex siège de Pernod-Ricard, les tours « duo » en limite du territoire sur le XIIIème arrondissement ...).

Synthèse :

La cartographie des entités-unités est le fruit d'une longue réflexion de l'équipe, de la synthèse documentaire, des différents temps d'échanges (randonnées, enquête, réunion...) depuis le démarrage de la mission. C'est un outil de synthèse, support de dialogue évolutif et non figé.

L'atelier de caractérisation et de délimitation sur le territoire Val-de-Marnais a permis de questionner et d'affiner les délimitations qui étaient jusqu'alors retenues et représentées. Cette formalisation cartographique est détaillée dans le fascicule «Fondements territoriaux : Atlas du Val-de-Marne».

Le fruit de ce travail qui ressort des échanges est un socle commun de compréhension des paysages observés.

Il est synthétisé ci-contre de façon écrite et traduit graphiquement en ENTITÉS et UNITÉS.

Paysages quotidiens & métropolitains

Les espaces de respiration

Les projets de gares du GPE

Les infrastructures et équipements

L'espace public du quotidien, la rue et plantations d'alignement

Liaisons et continuités

Vitesse et échelle du paysage

L'ossature des paysages

Forêts, rivières et fleuves

Les coteaux

Pentes et reliefs

Horizons et silhouettes

Totems et repères

Les paysages des tissus urbains

Les faubourgs

Les noyaux historiques et «vieux» bourgs

Les tissus des nouveaux projets

Les grands ensembles

Les zones d'activités

Le pavillonnaire

Les paysages de constellations

Bois, lacs et parcs

Sentes et chemins

Friches et délaissés

Les terres agricoles

Les participants de l'atelier

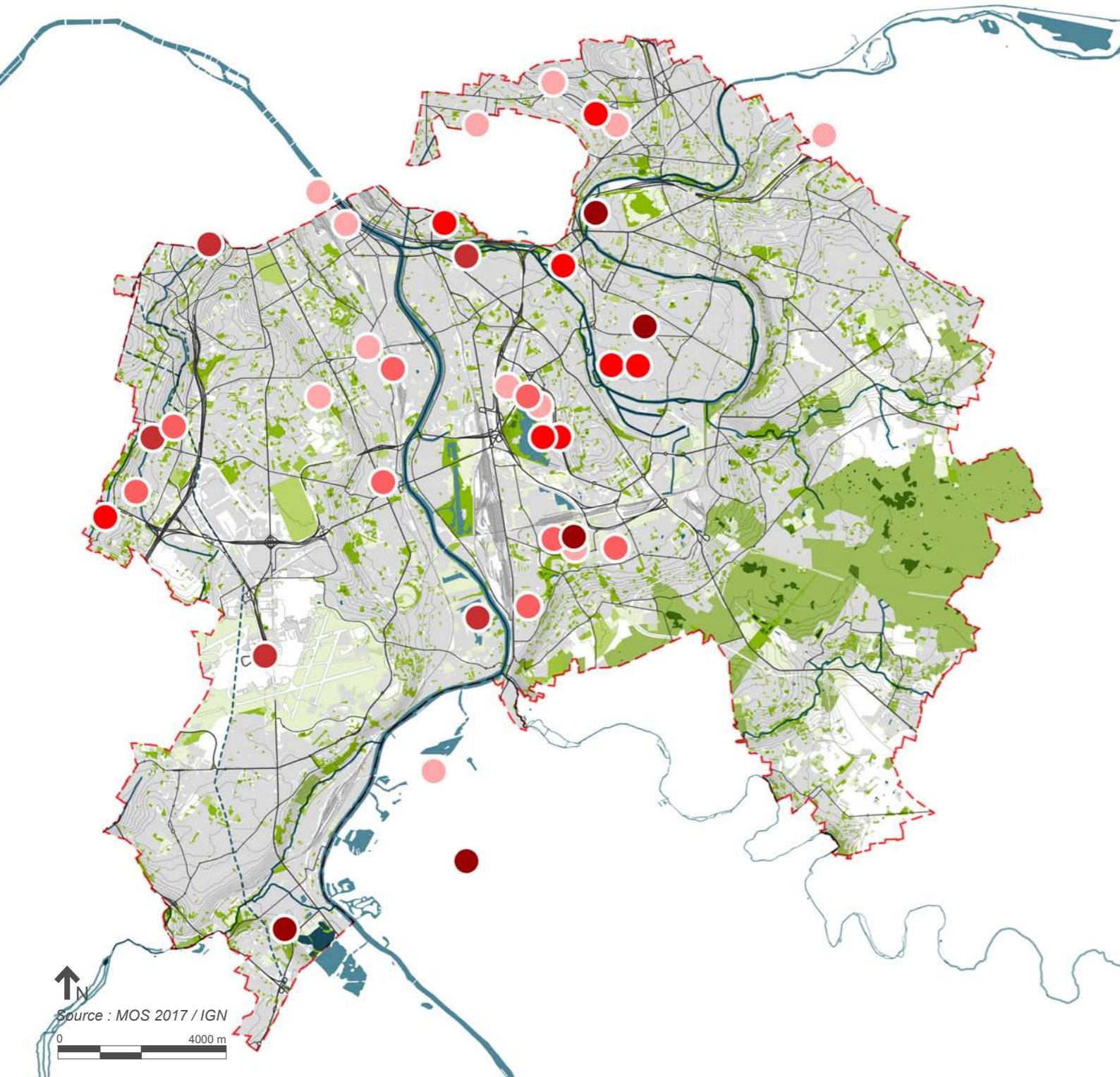


Figure 13 : Localisation des participants

Localisation des participants (lieux de travail et de vie) par table

5 tables composées de personnes issues de différentes localités

- Table 1
- Table 2
- Table 3
- Table 4
- Table 5

Les participants sont issus des communes, des trois Établissements Publics Territoriaux (EPT), du Conseil départemental du Val-de-Marne (CD94), du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Val-de-Marne (CAUE94) et de la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France (DRIEAT).

L'atelier a été organisé en 5 tables, autour d'une carte IGN et de cartes de découpage d'entités (grande échelle) et d'unités (deuxième échelle) proposées par l'équipe en charge de la réalisation de l'Atlas.

Chaque table a restitué un travail sur une carte annotée.

Participants

4 élus
14 agents des collectivités territoriales (DRIEAT, CD 94, EPT, agents municipaux)
1 Syndicat Marne Vive
1 CAUE 94

Animateurs

3 sociologues / urbanistes
3 paysagistes concepteurs
1 écologue



Index des figures

table des illustrations

L'index des figures répertorie l'ensemble des illustrations. Chaque figure est numérotée, nommée et référencée par page.

P14

- Figure 10 : Carte de synthèse des échanges de la table 5

P2

- Figure 1 : Périmètre de l'Atlas

P14

- Figure 10 : Carte de synthèse des échanges de la table 5

P6

- Figure 2 : Carte de synthèse des échanges de la table 1

P15

- Figure 11 : Schéma récapitulatif des échanges de la table 5

P7

- Figure 3 : Schéma récapitulatif des échanges de la table 1

P16

- Figure 12 : Délimitation des Unités

P8

- Figure 4 : Carte de synthèse des échanges de la table 2

P20

- Figure 13 : Localisation des participants

P9

- Figure 5 : Schéma récapitulatif des échanges de la table 2

P10

- Figure 6 : Carte de synthèse des échanges de la table 3

P11

- Figure 7 : Schéma récapitulatif des échanges de la table 3

P12

- Figure 8 : Carte de synthèse des échanges de la table 4

P13

- Figure 9 : Schéma récapitulatif des échanges de la table 4

P14

- Figure 10 : Carte de synthèse des échanges de la table 5


ATLAS DES PAYSAGES
VAL DE MARNE

Version numérique
Dépot légal : Mai 2024
N°ISBN : 978-2-11-172439-6


vert
latitude
paysagistes concepteurs & urbanistes


Atelier Résonances //
paysage & urbanisme


Repérage Urbain
Urbanisme Concertation Sociologie


BIODIVERSITA